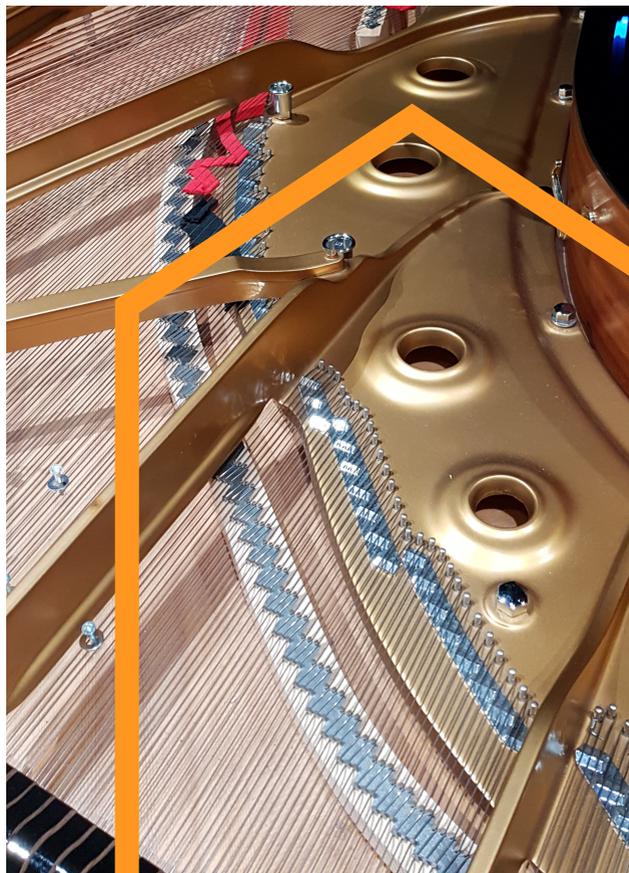


Le piano



présentation - enseignement - cursus - ateliers

le piano au Conservatoire

deux cursus possibles

piano

classique à contemporain

page 3

piano / clavier

jazz - musiques actuelles

page 8



piano / classique à contemporain

présentation générale

L'origine de ce nom remonte à l'invention de l'instrument, en 1709, par le fabricant italien de clavecin Bartolomeo Cristofori. Il nomma son invention « *Gravicembalo col piano e forte* », (clavecin à nuances douces et fortes), expression qui devient avec le temps « *Piano – forte* », (douxfort), se rapportant au fait que le volume du son est modifié en fonction de la manière avec laquelle les touches du clavier sont enfoncées.

Lorsqu'on presse une touche du clavier, on actionne un marteau couvert de feutre, qui vient frapper une corde correspondant à une note. Le piano acoustique est donc un instrument à **cordes frappées**. Grâce à ce principe, le pianiste peut, du bout des doigts, relever l'infinie richesse expressive et sonore de l'instrument.

Il existe deux types de pianos modernes : le **piano droit** dont le cordier est disposé verticalement, et le **piano à queue**, au cordier horizontal.

Instrument polyphonique par excellence, le piano dispose d'un répertoire immense, traversant toutes les époques et tous les styles : (baroque, classique, romantique, jazz, contemporain, chanson ...)

piano

enseignement

l'accès

L'accès aux classes de piano est ouvert prioritairement aux enfants à partir de 7 ans, en fonction des places disponibles.

l'équipement

Afin de mener à bien leur apprentissage, il est indispensable que les élèves soient en mesure de pratiquer leur instrument régulièrement entre les cours, et ce, dans de bonnes conditions.

Pour cela il est impératif de :

- Jouer sur un **véritable piano**. Les instruments électriques, même avec un « toucher lourd », ne peuvent remplacer un **piano acoustique**. Il existe de multiples formules : location, location-vente, marché de l'occasion.
- S'asseoir sur une banquette réglable.
- Veiller à consacrer des temps de pratique quotidienne suffisants.

Les enseignants se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

la démarche pédagogique

Les élèves bénéficient de cours instrumentaux hebdomadaires individuels, semi-collectifs et/ou collectifs. Ces dispositifs varient en fonction des conceptions pédagogiques proposées par les professeurs, et des différents projets régulièrement menés selon des pratiques collectives spécifiques.

La diversité et la complémentarité des démarches pédagogiques proposées tout au long du cursus favorisent une transmission de connaissances motivantes, une stimulation de l'intérêt pour l'étude de l'instrument, ainsi qu'une autonomie progressive.

cursus

cycle I - de 3 à 5 ans

Le cycle I privilégie l'approche sensorielle et corporelle, le développement de la curiosité et la construction de la motivation. Il constitue une étape essentielle dans la compréhension du langage musical. Il permet l'acquisition des fondamentaux techniques et musicaux, en lien avec des repères d'écoute, un vocabulaire et des connaissances adaptés à l'âge des élèves.

- 1 cours de piano – durée : 30 min.
- 1 cours de formation musicale - durée : 1 h
- Atelier de pratique collective (musique de chambre, 4 mains, déchiffrage, improvisation...) sous forme de projets ponctuels.

cycle II - de 3 à 5 ans

Il permet le développement de l'autonomie, l'exploration de différents styles de répertoires, la consolidation et l'approfondissement des acquis du cycle I.

- 1 cours de piano – durée : 45 min
- 1 cours de formation musicale – durée : 1 h 15 ou 1 h 30
- Atelier de pratique collective (musique de chambre, 4 mains, déchiffrage, improvisation...)

Évaluations :

- Une évaluation continue comprenant :
 - Des bulletins semestriels ou trimestriels pour les élèves en CHAM
 - Des auditions et projets en public
 - Un bilan en milieu de cycle

En fin de cycle, une évaluation sous forme de rencontre pédagogique avec restitution publique, en présence d'un pianiste invité.

piano

cycle III - de 2 à 3 ans

Il permet d'approfondir les compétences dans le prolongement des cycles I et II, d'apprendre à conduire un projet personnel de manière autonome, et encourage l'élève à s'intégrer dans le champ de la pratique amateur.

- Cours de piano - durée : 1 h
- Cours de formation musicale - durée : 1 h 30 ou 2 h
- Pratique collective

Le **C.E.M.** (Certificat d'Études Musicales)

Il comprend trois unités de valeurs (UV). Formation musicale, pratique collective et projet personnel. Ce dernier se décline... sous la forme d'un projet musical personnel, d'une durée de 20 minutes, présenté en public.

le cycle spécialisé

Sans présager des choix ultérieurs de l'étudiant, le cycle spécialisé peut déboucher sur une possible orientation préprofessionnelle.

Il comprend quatre Unités de Valeurs :

- Instrumentale
- Formation musicale
- Musique de chambre
- Projet personnel

L'UV instrumentale est organisée, pour l'admission et la sortie, au plan régional. L'obtention du diplôme d'études Musicales (D.E.M.) conclut le cycle.



classe de piano adaptée aux personnes autistes

Le Conservatoire est en mesure d'accueillir les personnes ayant des T.S.A. (troubles du spectre autistique).

L'enseignement est proposé par un professeur de piano formé et mettant en œuvre une méthodologie positive et adaptée, valorisant chaque élève.

Les cours individuels hebdomadaires de 30 minutes sont une activité de loisir ayant pour objectif l'apprentissage du piano, tout en étant une source de plaisir et de socialisation.

Tous les types d'autisme peuvent être pris en charge.

➔ en complément, voir la plaquette musique et handicap

équipe pédagogique

- Alice Behague
- Raoul Jehl
- Christophe Laparre
- Corinne Michon
- Mitchka Safavi-Morinière
- Isabelle Vieille

admission

L'admission se fait en fonction des places disponibles. Les élèves non débutant admis pourront préparer une pièce de leur choix lors de la première rencontre avec les professeurs.

Contact

CYEL
10 rue Salvador-Allende
85000 La Roche-sur-Yon
Accueil Cyel :
02 51 47 48 91
Ouvert le lundi de 13 h à
19 h,
du mardi au vendredi de
9 h à 19 h
et le samedi de 9 h à 18 h.

piano - clavier / jazz - musiques actuelles

Les musiques actuelles regroupent un très large éventail d'esthétiques musicales : le jazz, les musiques amplifiées (pop, rock, funk, reggae...). Toutes s'appuient sur des connaissances musicales liées autant à l'oreille qu'à l'écrit.

Au travers d'un apprentissage technique commun avec des cours traditionnels, le cours de piano jazz / musiques actuelles s'adresse à des pianistes désireux de développer des compétences spécifiques à ces courants musicaux. Ainsi, l'élève abordera l'harmonie et son codage (grille d'accords), l'accompagnement instrumental dans des styles variés et l'initiation à l'improvisation. Le cours peut être en semi-collectif pour développer des attitudes de jeu d'ensemble et chaque élève sera orienté le plus rapidement possible vers une pratique de groupe (atelier) pour appliquer les concepts travaillés en cours de piano.

Objectifs :

- découvrir un répertoire varié
- travailler autour des concepts de grilles, de structuration et de chiffrages d'accords
- développer le jeu collectif (atelier)
- aborder l'improvisation

**Le détail du cursus est présenté dans la
plaquette Musiques Actuelles.**